

CONSEIL COMMUNAL 2 CAUDERES – LA FAUVETTE – POSTE – MAIRIE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE DU 10 NOVEMBRE 2021

Le compte-rendu de la séance précédente a été transmis par mail aux membres le 21 octobre. Il est adopté en sa forme et est consultable sur le site internet de la ville.

Certains membres regrettent de ne pas avoir travaillé et encore plus de ne pas avoir été informés en amont du projet de requalification de la place 14-18 et du projet immobilier Notre Dame de Sévigné.

Il est précisé que la réunion publique de restitution du 14 décembre ne porterait seulement que sur la place 14-18.

Suite à la démission de madame Romane Demeersman, Corinne GIL, désignée membre du collège élus et personnalités par le Conseil municipal du 18 octobre dernier, est installée au sein du Conseil communal.

Présentation de l'avancement des travaux des ateliers.

▪ **ENVIRONNEMENT, ALIMENTATION** : le diaporama de présentation est en annexe du compte-rendu.

- **Proposition d'achat de kits outil compost'** (comprenant sécateurs, thermomètres-compost, griffes, râtaux, brass'compost, crocs, bâches, pelles, cadenas, pelles à main et tamis) afin d'améliorer les espaces de compost partagés.

Le stockage est prévu sur le site de Fehlmann. Pas de possibilité pour le moment à Peixotto.

Demande de financement de 5 kits, soit un total de 1 010 euros TTC.

Accord des membres à la majorité.

A la demande de l'atelier, le Président dit qu'il se rapprochera de l'élue déléguée au jardins partagés afin de savoir l'état d'avancement du dossier relatif aux composteurs Robespierre. Il fera également la demande officielle au nom du Conseil Communal pour les parcs Curvale et Caudérès.

- **Proposition de fabrication d'une œuvre artistique de sensibilisation face à la disparition des abeilles, en lien avec la Maison du Développement Durable (MDD).**

Lors de la séance précédente les membres avaient donné leur accord pour ce projet. Il avait été demandé que le devis soit affiné et que le lien soit fait avec la MDD.

La faisabilité sur projet sur la parcelle privée du parking Auchan cours Gambetta est confirmée par les services de la ville.

Deux œuvres sont présentées, chacune avec ses spécificités.

Le Conseil vote et choisit la sculpture représentant « abeilles dansant » de l'artiste Yakesh. Le but de cette œuvre est de sensibiliser la population ; un cartel explicatif avec QR code serait fixé en ce sens et renverrait le lecteur vers la MDD, où il pourrait récupérer un kit de graines.

Les Conseillers émettent des réticences quant à l'emplacement qui se trouve proche d'un panneau publicitaire. Est-ce le meilleur emplacement en termes de visibilité ? Possibilité que ce panneau soit enlevé ?

Il est expliqué par la porteuse de l'idée, qu'il a été procédé au sondage de riverains du commerce, et que l'avis est plutôt positif. De plus, la rencontre sur site avec les artistes et les services techniques a confirmé que cet emplacement était plus judicieux compte-tenu des réseaux souterrains existants, de la visibilité de la route. Le message fort est en lien avec les véhicules motorisés stationnés sur le parking.

Les membres demandent cependant que l'emplacement rue Roustaing soit étudié.
Il est suggéré une végétalisation de l'œuvre et / ou une mise en lumière.
Le Président explique que la végétalisation nécessiterait un entretien de la part du service des espaces verts de la ville, or le budget des CC ne comprend pas un part de budget de fonctionnement.

Demande de financement de l'œuvre choisie, soit 5 500 euros TTC (à charge des services techniques la fixation de la sculpture et la production du QR code et la page d'informations associée)
Et le financement de 100 kits de graines, soit 800 € TTC. Soit un total de **6 300 € TTC**

Accord des membres à la majorité.

- Proposition d'achat d'une corolle végétale.

Présentation de l'idée globale de la corolle végétale : Son but, combattre les îlots de chaleur en déployant des îlots de fraîcheur, rétablir la biodiversité urbaine, lutter contre la pollution de l'air et améliorer la qualité de vie des citoyens. Il est précisé que le dispositif n'entraîne pas de travaux de voirie puisqu'il est uniquement posé au sol. L'emplacement suggéré est la place du forum. Ce produit est récent et innovant, et de fait la concurrence ne s'est pas encore développée ; il n'y a pas d'équivalent sur le marché. Le budget a été négocié ; le prix d'achat est de 12 000 € TTC (18 000 € sans négociation).

L'emplacement mérite réflexion car un projet de requalification de places de la ville est en cours dont la place Alcalá fait partie.

Le porteur enverra un lien de sondage aux membres leur proposant plusieurs sites sur le secteur du CC pour l'implantation de la structure.

L'étude de faisabilité technique au sol sera nécessaire quel que soit l'emplacement. Le Président qu'il va contacter la 1^{ère} Adjointe au maire déléguée aux grands projets de la ville de demain, en se chargera de la requalification des places, afin d'avoir son avis sur la question.

Peut-être serait-il envisageable d'injecter cette somme de 12 000 € dans le budget prévu pour la place Alcalá et ainsi prévoir la corolle dans l'aménagement de celle-ci ?

Le Président propose quoiqu'il en soit la validation de l'achat.

Accord des membres à la majorité pour l'achat de la corolle pour un total de 12 000 € TTC.

- Proposition d'achat de nouveaux aspirateurs à moustiques tels que ceux installés au parc Peixotto sur l'ensemble des places de la ville rassemblant du public (nombre à définir en fonction du budget restant).

Le Président explique que les résultats obtenus ne sont pas concluants. L'expérimentation est à poursuivre et Bordeaux Métropole étudie des lieux peut être plus adaptés pour les accueillir.

En revanche, il est préconisé de poursuivre la distribution de pièges à larves.

Il est décidé que cette proposition serait étudiée ultérieurement.

▪ PROPRETÉ, SÉCURITÉ, BIEN-ÊTRE :

- Proposition lors de la séance précédente d'implantation d'arceaux à vélos sur le secteur du CC.

Le Président explique qu'un projet de couverture des arceaux à vélos a été déposé au Budget Participatif en cours.

Il serait de ce fait prématuré de prévoir des arceaux supplémentaires. De plus des propositions d'emplacements devaient être formulées en amont de la séance.

Les Conseillers regrettent globalement le manque de communication, mais aussi de consultation de la part de la municipalité sur les actualités du quartier.

En effet, à de multiples reprises, il a été formulé le besoin pour les ateliers d'avoir un espace de travail collaboratif en ligne.

Il leur est répondu que ces solutions de travail étaient actuellement à l'étude.

Les Conseillers regrettent de ne pas être également acteurs dans ces démarches d'amélioration et

déplorent le fait qu'il n'y ait pas de solutions intermédiaires mises à leur disposition en attendant l'arrivée de nouveaux outils.

- **Proposition Ecole propreté** en partenariat avec les écoles du secteur :

Lors de la séance précédente, les Conseillers avaient donné leur accord de principe sur la prestation et sur l'achat du matériel sous réserve de la présentation d'un devis.

Le devis établi par le marché de la ville est le suivant :

400 sacs à gravats 42 litres – 100,32 € TTC

50 pinces à déchets de 1 mètre – 804 € TTC

1 200 gants usage unique taille S – 116,40 € TTC

800 gants usage unique taille M – 77,60 € TTC

Total budgétisé : 1 098,32 € TTC

Des Conseillers regrettent le fait de voter pour l'achat de matériel avant que la programmation de la journée de nettoyage ne soit prévue.

Accord des membres pour le financement du matériel pour un enveloppe de 1 100 euros TTC.

▪ **MOBILITÉ, CIRCULATION :**

Madame Queinnec se retire de l'atelier mobilité-circulation. Elle fait part à l'assemblée de ses raisons et de ses suggestions pour la suite.

En termes de circulation, le Président précise que le CC dispose de deux radars pédagogiques. Il demande aux membres qu'ils réfléchissent aux emplacements souhaités pour la prochaine séance. Monsieur Parachou, à la demande du Président, accepte la fonction de modérateur / animateur de l'atelier pour les prochaines séances, en lien avec le modérateur actuel.

Il propose d'ailleurs que la prochaine séance soit réservée uniquement aux problématiques de la circulation et des mobilités et qu'elle se déroule en présence de Messieurs Jestin et Garrigues qui sont les élus en charge de ces délégations.

Celle-ci est fixée au mercredi 12 janvier 2022, salle Robespierre.

Il se propose de recevoir directement les doléances en la matière par mail, afin d'être plus efficace dans les réponses lors de la séance.

Questions diverses.

Il est proposé et acté par les Conseillers, qu'il serait procédé aux nominations de nouveaux modérateurs pour les ateliers.

Pour rappel, la prochaine réunion publique, sur la requalification de la place 14-18 aura lieu le mardi 14 décembre prochain à 18h30, salle Robespierre.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.